

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

09 MAI 2023

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	6
Exprimés :	18
OUI :	18
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois, le neuf mai, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente sous la Présidence de Patrick ROBERT, 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : 03 mai 2023

Présents : Patrick ROBERT, Lydie MANUS, Jean-François LEBLANC, Marianne LAVAUD, Gérard GASNIER, Christophe SIMARD, Christophe MATTANA, Jean-Jacques FAUCHER, Jean-Jacques CHAPOULIE, Laurence RAYNAUD, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR.

Absents excusés :

Jany-Claude SOLIS, procuration à Patrick ROBERT
Christelle DUBLANCHE, procuration à Christophe MATTANA
Isabelle TARNAUD, procuration à Jean-François LEBLANC
Laure CORGNE, procuration Jean-Jacques CHAPOULIE
Sandra ROUSSEAU, procuration à Jean-Jacques FAUCHER
Patricia VIGNALS, procuration à Gérard GASNIER
Jessy VERESSE

Secrétaire de séance : Lydie MANUS

Participation aux séjours de vacances au Centre Adrien Roches à Meschers

Dans le cadre de sa politique de soutien à la jeunesse, le Département de la Haute-Vienne a reconduit son soutien aux familles dont les enfants partent en séjour au centre de vacances Adrien Roche de MESCHERS.

La participation financière du Département est conditionnée à la participation de la commune de résidence des familles dont les enfants partent en séjour à Meschers.

Le 1^{er} adjoint propose de maintenir le montant de l'aide au même niveau que celui de 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- maintient le montant de l'aide communale à 36 € / séjour/enfant,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Saint Jouvent le 11 mai 2023

1^{er} adjoint,


Patrick ROBERT

